



Etat d'avancement

Le jeudi 30 mars, le Commissaire interministériel Influenza a rendu visite à l'équipe Influenza des Pays-Bas ainsi qu'aux experts avec lesquelles elle collabore. Ils ont notamment discuté de la problématique des zones frontalières, du stock d'antiviraux et du vaccin pandémique. Ils ont comparé les scénarios des deux pays et en ont conclu que les deux pays pouvaient apprendre l'un de l'autre. Si l'Europe était un jour confrontée à une pandémie, il serait essentiel que les Pays-Bas et la Belgique collaborent de façon étroite, afin d'éviter que des messages différents soient diffusés auprès de la population et qu'un shopping médical ne s'instaure, où les patients choisiraient eux-mêmes où ils recevraient quels soins, et ce en fonction de ce qui les arrangerait. Il est évident qu'il ne s'agit pas là d'un problème uniquement belgo-néerlandais, mais qu'il s'étend à l'Europe entière. C'est pour cela que les Pays-Bas et la Belgique évoqueront ensemble ce problème aux forums européens. La Belgique déjà a rendu une visite similaire à ses collègue français et s'organise pour pouvoir tenir également une telle réunion avec l'équipe allemande.

Le 23 mars 2006, le Commissariat interministériel Influenza a participé à la concertation bilatérale entre la Belgique et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui a eu lieu à Genève. Des informations ont été échangées sur la propagation rapide de la grippe aviaire, sur la menace d'une éventuelle pandémie de grippe et sur le planning au niveau mondial et au niveau belge. Une attention particulière a été portée à la communication interne et externe et à la production et l'acquisition d'antiviraux et d'un vaccin pandémique. Enfin, la problématique de la traçabilité difficile des passagers d'avion a été évoquée par la Belgique. Le Commissariat interministériel Influenza insiste sur une coordination internationale forte.

Jusqu'à présent, le call center Influenza a reçu plus de 13 540 appels. Les questions les plus fréquemment posées concernent surtout la grippe aviaire. Le site www.influenza.be compte environ 170 000 visites depuis sa création. La rubrique la plus visitée après la home page est la rubrique « grippe aviaire ». Aux alentours du 22 février 2006, c'est-à-dire après l'annonce des nouvelles mesures de confinement, le nombre de visites a fortement augmenté (avec un record de 10 000 visites par jour). Actuellement, le nombre de visiteurs diminue, avec environ 900 visiteurs par jour.

Le contrôle budgétaire a débloqué au total 1 300 000 euros de moyens supplémentaires pour l'approche de la problématique de la grippe aviaire et pour la préparation à une éventuelle pandémie en Belgique. Ce budget est réparti entre l'Institut scientifiques de Santé publique (ISP), le Centre d'étude et de recherches vétérinaires et agrochimiques (CERVA), le Service publique fédéral Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement, le Centre Gouvernemental de Coordination et de Crise et l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA).

Dans les instances scientifiques, l'argent sera investi dans l'augmentation de la capacité des labos et dans une meilleure surveillance épidémiologique. Le SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement travaillera en interne à une structure de crise et le Centre Gouvernemental de Coordination et de Crise achètera avec cet argent du matériel de protection pour la protection civile et les pompiers. Enfin, un accord a également été conclu afin que l'AFSCA puisse libérer 4,8 million d'euros de ses réserves s'il y avait la grippe aviaire en Belgique. Cet argent permettra de payer les frais d'éradication et les mesures contre une diffusion plus étendue du virus.